

0360718K
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ROLLINAT
RUE DU LYCEE
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/10/2016

Réuni le : 07/11/2016

Sous la présidence de : Yannick Loiseau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à au ski , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Ski : libellé de la délibération en pièce jointe

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Loiseau

Prénom : Yannick

Signé le: 10/11/2016 14:41:17

Délibération conseil d'administration du collège Rollinat
Lundi 07 novembre 2016
Séance n°2 - 2016/2017

SKI

Le conseil d'administration décide :

- sur proposition de la commission des marchés, d'attribuer
 - Le transport à Desmaison
 - L'hébergement, la location et les remontées mécaniques à Gecture
- d'adopter le principe et le budget prévisionnel du voyage au ski organisé en janvier 2017, selon le tableau joint
- de fixer la participation des familles à 315.77€ par élève
- d'autoriser le chef d'établissement à signer les contrats et conventions liés à ce projet et à percevoir les dons et subventionnements éventuels.